



**Permanence Parlementaire
de Joël Giraud**

Député des Hautes-Alpes
10 avenue de Vallouise
05120 - L'Argentière-La Bessée
tél : 04.92.21.33.81
fax : 04.92.21.43.73

jgiraud@assemblee-nationale.fr
<http://jgiraud.typepad.fr/>
jol_giraud/

Directeur de la Publication
Joël Giraud
Crédit Photos
© Joël Giraud
Editions du Fournel



La lettre de votre député

BILAN DE MANDAT DE JOËL GIRAUD

NOVEMBRE 2016

Madame, Monsieur,

Il y a bientôt cinq ans, le 17 juin 2012, vous avez placé en moi votre confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Depuis mon élection, je mets tout en œuvre pour remplir avec conviction, honnêteté et passion le devoir qui est le mien dans le cadre de mon mandat de député de terrain sur la 2^{ème} circonscription des Hautes-Alpes et d'élu national, dans un contexte politique, économique et sécuritaire particulièrement difficile, en France comme en Europe ou au niveau mondial.

Je me suis efforcé de vous tenir régulièrement informé(e)s, à travers ma « Lettre du Député », mon blog, les réseaux sociaux et de nombreux communiqués de presse de mon action sur le terrain, en circonscription mais également à Paris, à l'Assemblée Nationale et je remercie particulièrement les médias locaux et nationaux qui se sont fait l'écho de mes actions et de mes prises de position.

Mais, au-delà de la face visible du travail de parlementaire à Paris, se cache un labeur quotidien sans répit au service du territoire qui m'a vu naître, épaulé en cela par ma suppléante Claire Bouchet et mon équipe de collaborateurs et collaboratrices à votre disposition au siège de ma permanence haut-alpine ou à l'Assemblée Nationale : instruction de dossiers, rendez-vous avec les administrés, négociations avec les membres du Gouvernement et leurs équipes ministérielles, échanges avec les acteurs économiques, associatifs ou sociaux qui font la richesse de notre territoire et de notre pays.

Je m'attache chaque jour à remplir ma mission de député avec détermination, efficacité, et sincérité parce que, tout simplement, c'est à vous que je la dois.

Au moment où le monde est confronté aux pires des replis sur soi, je continue à m'inscrire dans la tradition de gauche républicaine et libérale, en son acception initiale de doctrine favorable aux libertés, qui a fait les grandes réformes de ce pays et suis persuadé qu'en 2017 notre pays saura redevenir lui-même, portant les libertés individuelles et d'entreprendre et la solidarité contre les conservatismes et les peurs. « Vive la République » n'est pas qu'un slogan !

À toutes et à tous de le porter haut et fort !

Bien à vous.

Joël GIRAUD

MON ACTION À PARIS ...

Après avoir siégé pendant deux mandatures sur les bancs de l'opposition, j'ai fait partie, dans ce mandat, des députés de la majorité, au sein du groupe Radical, Républicain, Démocrate et Progressiste (16 députés en début de mandat, 18 à ce jour) qui a prouvé sa fidélité au Gouvernement en place tout en conservant sa capacité à revendiquer son autonomie de vote et sa liberté de ton dans un monde politique où il devient difficile de conjuguer respect de ses valeurs, de ses convictions et réalité du quotidien.

Je me suis vu ainsi confier d'importantes responsabilités au sein de commissions ou de groupes d'études et de travail :

- **Président de la Commission Permanente du Conseil National pour le développement, l'aménagement et la protection de la montagne (CNM) la fonction qui m'a le plus permis de faire avancer notre territoire**
- Membre du Conseil National du Tourisme
- Membre du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique
- Secrétaire de la Commission des Affaires Economiques puis Membre de la Commission des Finances
- Président du groupe d'amitié France-Italie
- Vice-Président des groupes d'amitié France-Suisse et France-Chine
- Secrétaire de la Mission d'information sur les suites du référendum britannique et le suivi des négociations
- **Initiateur du groupe de travail interministériel sur la situation des travailleurs saisonniers et pluriactifs**
- Autres groupes d'études : politique de l'eau, aménagement du territoire, climalisme et thermalisme, Tibet, langues régionales, Économie Sociale et Solidaire, travailleurs transfrontaliers

En tant que député j'ai défendu, notamment :

- La loi sur la biodiversité
- Le retour à la retraite à 60 ans, à taux plein, pour les carrières longues
- La modulation des allocations familiales en fonction des revenus
- La réforme des rythmes scolaires afin de favoriser les apprentissages fondamentaux au moment où les élèves sont les plus attentifs
- La révision du calendrier scolaire, plus favorable à notre économie
- Le mariage pour tous répondant aux attentes progressistes d'une société désireuse d'une réelle égalité entre ses concitoyens
- Le choc de simplification destiné à faciliter les démarches administratives mais également à réduire les coûts, même si le bilan est parfois déconcertant
- La lutte accrue contre la fraude et l'évasion fiscale et en faveur de la séparation des activités bancaires
- L'utilisation accrue des énergies renouvelables
- La loi Santé (généralisation du tiers-payant, accès aux soins pour tous, notion d'hôpital isolé indispensable à notre territoire)
- Le droit des consommateurs
- La loi artisanat
- La refonte de l'école de la République
- La loi enseignement supérieur et recherche
- La réforme pénale (facilité de révision de procès)
- L'augmentation du délai de prescription pour violences sexuelles, notamment
- La contribution exceptionnelle sur la fortune
- La taxe sur les banques et les industries pétrolières
- La hausse des droits pour les successions les plus élevées
- La création des emplois d'avenir
- La mobilisation du foncier public en faveur du logement et du renforcement des obligations de production de logement social
- La création de la Banque Publique d'Investissement (BPI)
- La création du contrat de génération et son application dans le monde des moniteurs de ski
- La loi de séparation et de régulation des activités bancaires
- La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire
- La prise en considération des votes blancs dans le décompte des suffrages (succès partiel, les votes blancs sont simplement comptabilisés séparément des votes nuls)
- Le principe de précaution des risques résultant des ondes électromagnétiques
- La défense du droit de mourir dans la dignité
- L'opposition aux traités TAFTA et CETA
- **L'Acte II de la Loi Montagne, le grand succès de la fin de la législature (voir lettre de votre député spéciale n°13)**
- Le crédit d'impôts pour les associations et mutuelles oeuvrant dans le médico-social

J'ai voté CONTRE

- La proposition de loi visant à pénaliser le recours à une mère porteuse et son corollaire la proposition de loi constitutionnelle visant à rendre constitutionnel le principe d'indisponibilité du corps humain
- La proposition de loi organique de modernisation des règles applicables à l'élection présidentielle
- Le projet de loi de finances pour 2015 où nos engagements n'étaient pas respectés
- Le projet de loi organique interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur car il ne pénalise que le député-maire et permet des cumuls scandaleux de fonctions locales
- La proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel car elle jetait l'anathème et l'opprobre sur les clients et n'avait pas l'assentiment des prostituées elles-mêmes
- Le projet de loi relatif à la transparence de la vie publique car il ne s'attaquait pas à la corruption mais aux fonctionnaires!
- Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux et modifiant le calendrier électoral car il n'instaurait pas un système clair et démocratique pour les Conseils Départementaux
- Le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral : **sur ce projet, j'ai voté contre avant d'obtenir en dernière lecture le maintien de compétences importantes pour les départements et de voter ainsi favorablement la dernière lecture**

Je me suis ABSTENU sur

- Le projet de loi constitutionnelle portant réforme du Conseil supérieur de la magistrature qui n'offrait pas de garanties suffisantes aux justiciables
- La proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie car il n'établit toujours pas le droit de choisir sa mort
- Le projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites qui n'offrait pas des garanties suffisantes aux plus faibles

... ET DANS NOTRE DÉPARTEMENT

Aide aux actions locales

Par la réserve parlementaire, les parlementaires soutiennent des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations. Dès son élection à la Présidence de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone a souhaité mettre fin à l'opacité totale de ce dispositif en faisant en sorte que la réserve parlementaire réponde à des règles d'équité et de transparence. C'est ainsi, pour la première fois, qu'a été mis en ligne à la fin du mois de janvier 2014 le tableau retraçant l'utilisation de la réserve parlementaire en 2013. Cette décision a été étendue aux deux

assemblées dans la loi relative à la transparence de la vie publique.

Un député a la possibilité de proposer l'attribution de subventions à hauteur de 130 000 euros en moyenne, la modulation de la répartition entre les députés relevant de chaque groupe politique.

Chaque parlementaire, de la majorité comme de l'opposition, peut bénéficier d'un même montant alors qu'en 2012 sous l'ancienne majorité les députés de l'opposition étaient « punis » et ne disposaient que de 30 000€.

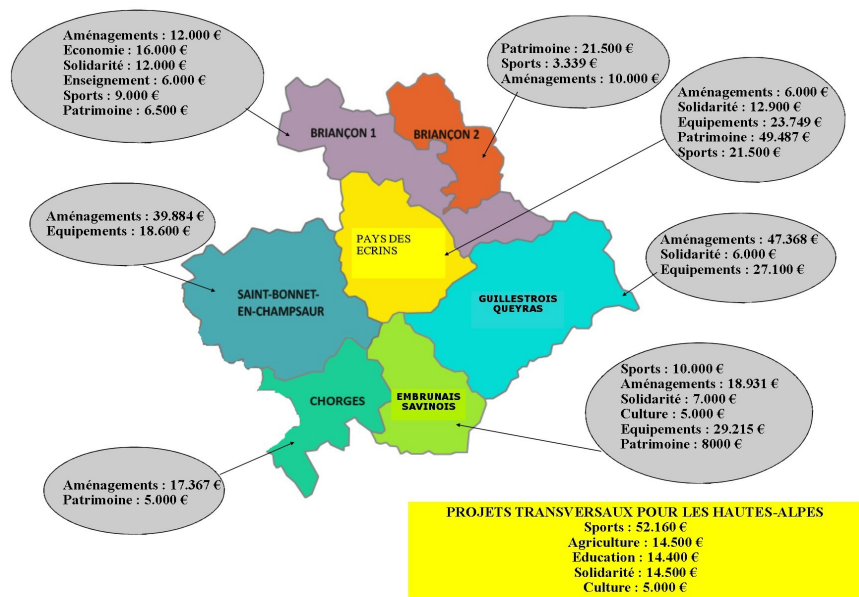
Ainsi, j'ai apporté mon soutien financier dans les proportions suivantes :

145 510 euros
pour les associations locales ou les syndicats intercommunaux

244 490 euros
pour soutenir les projets des collectivités locales

2012 : 12 000 euros
2013 : 30 000 euros
2014 : 47 210 euros
2015 : 68 300 euros
2016 : 83 500 euros

2012 : 18 000 euros
2013 : 100 000 euros
2014 : 82 790 euros
2015 : 61 700 euros
2016 : 46 500 euros



Soutien aux projets structurants, notamment :

- Maintien du train de nuit Paris Briançon
- Sécurisation du travail saisonnier
- Soutien à l'agriculture et à l'irrigation de montagne (un rapport de mission parlementaire)
- Défense de la montagne et de la ruralité
- Lutte contre les prédateurs
- Rétablissement des crédits du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)
- Equipements hivernaux obligatoires pour les véhicules
- Défense d'une stratégie macrorégionale alpine en Europe
- Suppression des zones blanches et développement du numérique
- Maintien des services au public
- Soutien au Parc National des Ecrins, au Parc Régional du Queyras et au Parc Régional des Baronnies
- Soutien aux Maisons de Santé et aux Relais Services Publics, etc

Appui aux dossiers de territoire, notamment :

- Subventions exceptionnelles de l'État et des Régions pour le tunnel du Chambon
- Défense de l'hôpital de Briançon et de son service de réanimation
- Soutien au service des urgences de l'hôpital d'Embrun
- Maintien de postes à l'ONF, à Météo France
- Développement du site Polyaéro à Tallard
- Soutien au réseau des services et aides aux personnes
- Sécurisation des berges du Drac et carrefour de Saint Firmin
- Aménagement de la RN 94 et carrefour de Chorges
- Lancement de la Rocade de Gap
- Réinscription au contrat de plan de l'étude de la déviation de La Roche de Rame
- Observatoire et Maison du Soleil de Saint Vêran
- Maison de la Géologie à Briançon
- Galerie de l'Alpe au col du Lautaret, etc

À l'initiative de 12 visites ministérielles qui à chaque fois se sont soldées par des crédits supplémentaires dans les Hautes-Alpes et la montagne

MON ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE DE JUIN 2012 À NOVEMBRE 2016

Source : <https://www.nosdeputes.fr/joel-giraud>

ME PLACE TOUJOURS DANS LES 150 PREMIERS ET MÊME DANS LES 10 PREMIERS DE FRANCE

pour certaines rubriques

510 interventions en commissions

887 interventions longues dans l'hémicycle

52 questions orales

404 questions écrites

7 rapports écrits

40 propositions de loi cosignées

7 propositions de loi dont je suis l'auteur

3970 amendements signés

Les clignotants au « vert » de la politique nationale

ÉCONOMIE

+ **525 000** créations d'entreprises en 2015
Baisse des impôts soit - **300** à **1 000** euros pour 12 millions de familles (2 foyers sur 3) pour 2016
+ **1,7 %** d'augmentation du pouvoir d'achat en 2015, hausse jamais atteinte depuis 2007

REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

Déficit de la sécurité sociale qui passe de 17,4 milliards d'euros en 2011 à **0,4** milliards d'euros en 2017

ÉDUCATION

+ **60 000** postes en 5 ans dans l'éducation
+ **275 000** places d'accueil pour la petite enfance
+ **15%** de revalorisation pour les bourses étudiantes

SÉCURITÉ

Création de **9 341** postes dans la gendarmerie et la police (diminution de 13 700 postes durant le quinquennat précédent)

LOGEMENT

Encadrement des loyers et plafonnement des frais d'agence

EMPLOI

+ **300 000** jeunes sur le marché du travail grâce aux emplois d'avenir

+ **500 000** formations pour les chômeurs

+ **400** euros/mois en moyenne pour 4 millions de travailleurs modestes grâce à la création de la prime d'activité

97 000 postes créés dans le secteur marchand en 2015 (107 000 postes avaient été supprimés en 2012)

Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires gelé depuis 2010

PROTECTION SOCIALE

Tous les français ont à présent une meilleure couverture contre la maladie : mutuelle pour tous les salariés, généralisation du tiers payant, accès à la CMU pour les plus modestes.

Maintien des allocations chômage

Revalorisation du RSA (+10% en 5 ans)

Revalorisation de l'allocation de soutien familial (+ 25% en 5 ans)